



### 1) a-Titre de la formation :

*Licence Professionnelle mention Métiers de l'informatique Parcours Infrastructures, Stockage et Analyse de données Massives - Big Data (ISAM)*

### b- Code et intitulé RNCP

*29973*

### c- Organisme certificateur

*Université de Bourgogne*

### 2) Objectifs de la formation :

*Avec la vague Big Data, l'exploitation des données en entreprise est devenue une véritable source d'avantages concurrentiels. Actuellement, il est le secteur le plus stratégique de l'économie numérique. L'analyste de données ou « data analyst » est un responsable de la gestion et de l'analyse de « données massives » (Big data). Ce nouveau métier du numérique impacte toutes les filières industrielles telles que la finance, la banque, l'assurance, le marketing, l'informatique statistique, etc. Le « data analyst » est un professionnel de la gestion et de l'analyse pointue du Big data pour la stratégie et l'opérationnel de l'entreprise, mais également pour le monde académique qui voit ses jeux de données croître de manière exponentielle. Le « data analyst » aura un rôle de développeur utilisant des techniques statistiques et des outils informatiques afin d'organiser, de synthétiser et de traduire les informations. Cette formation a pour objectifs de former des analystes de données avec des compétences sur les infrastructures de stockage et d'analyse des données massives.*

### Aptitudes :

*Voir fiche RNCP*

### Compétences :

*Cette formation (Bac + 3) offre de nouvelles perspectives à des informaticiens, mathématiciens de suivre une formation professionnelle pluridisciplinaire pour acquérir les compétences propres à l'exercice du métier émergent d'analyste de données. Après leur formation, les analystes de données auront un socle de connaissances sur les infrastructures et les briques technologiques leur permettant d'être capable de stocker, rechercher, capter, partager, interroger et donner du sens à d'énormes volumes de données structurées et non structurées, produites en temps réel et provenant de sources diverses.*

### **3) Débouchés et éventuelles possibilités de poursuite de parcours :**

*Les métiers auxquels pourra accéder le diplômé :*

- *Analyste de données (Data Analyst)*
- *Développeur d'infrastructure Big Data*
- *Administrateur d'infrastructure Big Data*
- *Chef de projet (ou assistant) Big Data*

### **4) Durée de la formation et rythme de l'alternance :**

**Durée de la formation en heures : 455**

**Dates ou période de démarrage/fin de la formation : du 27/09/2021 au 09/09/2022**

**Rythme de l'alternance : Voir calendrier**

### **5) Programme : Voir Fiche Filière**

### **6) Méthodes pédagogiques :**

*Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignement, ou « UE ». Les enseignements peuvent se faire sous la forme de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques selon les matières.*

### **7) Modalités d'évaluation et conditions obligatoires pour valider le diplôme :**

*La licence professionnelle est décernée aux stagiaires ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les projets tutorés et le stage, et une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage. Le régime des études conduisant au diplôme de la licence professionnelle a été défini par l'arrêté du 17 novembre 1999 paru au JO du 24 novembre, auquel il convient de se reporter. Il convient également de se reporter à l'arrêté du 23 avril 2002, relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence - schéma européen L-M-D – et notamment son article 22. Par ailleurs les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université.*

### **8) Taux d'obtention du diplôme et taux d'insertion :**

### **9) Coûts pour l'apprenti : UB : CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)**

### **10) Pré-requis :**

*Cette option de la licence " Infrastructures, Stockage et Analyse de données Massives " est accessible à des personnes titulaires :*

- *des 4 premiers semestres des licences du domaine sciences, technologie et santé. Mention Mathématiques, Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS), Informatique, Sciences et Technologies, Sciences pour l'Ingénieur,*
- *d'un DUT Informatique, MMI, RT, STID*
- *d'un BTS SIO - Services Informatiques aux Organisations, d'un BTS Systèmes numériques, option informatique et réseaux (ex BTS IRIS) Les dossiers retenus en priorité seront ceux qui montreront un profil équilibré dans les différents domaines de leur formation antérieure et une grande motivation d'insertion professionnelle. Les notes obtenues en langues seront examinées attentivement.*

**Publics Cibles :**

*Public âgé de maximum 30 ans (29 ans révolus). L'âge maximum peut être porté à 35 ans (34 ans révolus) dans les cas suivants :*

- apprenti qui souhaite signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;*
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ;*
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire. Il n'y a pas d'âge limite dans les cas suivants :*
- travailleur reconnu handicapé ;*
- création ou reprise d'une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme ;*
- personne inscrite en tant que sportif de haut niveau.*

**11) Procédure d'admission :**

*Dépôts des candidatures sur le site de l'IUT via Ecandidat : [https://ecandidat.u-](https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView)*

*bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView* Les procédures de sélection sont de nature pédagogique (commission pédagogique) ; celles de recrutement sont propres aux employeurs. Les admissions sont effectives à la condition de la signature, avec une entreprise, d'un contrat d'apprentissage et dans la limite de la capacité d'accueil de la licence professionnelle. Dates limites de dépôt des candidatures à l'IUT : mai Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : juin

**12) Dossier de candidatures : E-Candidat****13) Moyens mobilisés pour la recherche du contrat d'apprentissage :**

- Le responsable pédagogique diffuse, par courrier électronique aux candidats, les offres reçues par le département*
- Lors des visites de stage (2ème année de DUT informatique) les enseignants du département démarchent les entreprises pour leur proposer des alternants*

**14) Moyens mobilisés au cours de la formation pour faciliter la recherche d'emploi :**

- Aucun moyen particulier pour faciliter la recherche d'emploi (cette dernière est assez simple dans le secteur) à part la transmission, par mail, des offres reçues.*

**15) Accessibilité pour les personnes en situation de handicap**

*Oui*

**16) Coordonnées**

**Directeur de l'UFA**

*Nom : DANAUDIÈRE*

*Prénom : Patrick*

*Téléphone : 03 80 39 64 03 (Secrétariat de direction)*

*Email : [patrick.danaudiere@iut-dijon.u-bourgogne.fr](mailto:patrick.danaudiere@iut-dijon.u-bourgogne.fr)*

**Responsable pédagogique**

*Nom : GUIDET*

*Prénom : Alexandre*

*Téléphone : 03.80.39.64.52*

*Email : alexandre.guidet@u-bourgogne.fr*

**Assistant(e)**

*Nom : CARRETERO*

*Prénom : Rémy*

*Téléphone : 03 80 39 38 40*

*Email : remy.carretero@u-bourgogne.fr*

**Ingénieur(e)**

*Nom : BOUROGA*

*Prénom : Fiona*

*Téléphone : 03 80 39 55 28*

*Email : fiona.bouroga@u-bourgogne.fr*